



UN PROGRAMME DE RASSEMBLEMENT POUR TOUS LES FRANÇAIS

Revenir à des niveaux de fiscalité et de dépense publique de pays comme la Suède

A l'issue de la primaire, le vainqueur aura l'occasion de formuler un programme de rassemblement répondant au profond besoin de changement exprimé par les électeurs de cette primaire et à la nécessité de déployer une réelle politique de l'offre : **la France et ses territoires doivent à nouveau produire.**

Le programme de rassemblement peut s'appuyer sur la grande convergence des programmes économiques des différents candidats qui constitue un socle solide pour réussir l'alternance. Loin d'être ultralibéral, il permettrait de revenir à des niveaux de fiscalité et de dépense publique de pays comme la Suède.

L'ensemble des programmes vise :

- **Le redressement de la compétitivité des entreprises** en recherchant la convergence des taux de l'impôt sur les sociétés avec la moyenne européenne ; la transformation du CICE en baisse de charges ; des allègements de charges supplémentaires concentrées autour du Smic ou sur l'ensemble des salaires (dans le programme de François Fillon). Ces propositions d'allègements qui s'étalent selon les candidats de 21 à 50 milliards d'euros ne permettront pourtant de combler qu'une partie du handicap de compétitivité de nos entreprises qui s'élève aujourd'hui à 7 points de PIB avec l'Allemagne, soit 140 milliards d'euros.

La Fondation Concorde regrette que l'ensemble des programmes éludent l'enjeu des impôts à la production (CVAE, CFE, C3S, versement transport,...), les plus nocifs pour la croissance, qui représentent plus de 60 milliards d'euros de surcharge par rapport à l'Allemagne. C'est là où doit porter en priorité l'effort de réduction des charges des entreprises.

- **Le retour à une fiscalité de l'investissement en capital** qui revient dans la norme avec l'abrogation de l'ISF et le retour à un prélèvement forfaitaire libérateur sur les revenus de l'investissement. C'est un grand progrès qu'il faut souligner tant le cumul de l'ISF avec la taxation des revenus du capital au taux de l'IR décidé par François Hollande a fait fuir le capital entrepreneurial du pays. Rappelons que les Etats-Unis assoient leur domination économique et technologique sur un investissement annuel en

capital risque de 80 milliards de dollars contre 2 milliards € pour la France.

Dans ce domaine, nous retenons les propositions de taux de Bruno Le Maire (25%) et Nicolas Sarkozy (26%) qui nous paraissent les plus efficaces pour relancer l'investissement et augmenter les recettes de l'Etat. Ce taux unique de taxation des revenus du capital intègre les prélèvements sociaux.

Rappelons en effet que le niveau de recettes fiscales françaises rapporté à la totalité des revenus du capital exprimé en % du PIB a atteint son maximum en 1998¹ (26,2%) et en 2001 (26,1%) lorsque les gains de cession de valeurs mobilières étaient imposés à 26%. Le niveau de recettes fiscales n'était plus que de 22,6% en 2012 (-4 points de PIB) après passage à l'imposition des revenus du capital au taux de l'impôt sur le revenu : les taux d'imposition sur les revenus du capital sont devenus contreproductifs en termes de recettes fiscales. Baisser les taux augmentera nos recettes fiscales !

- **Un allègement des contraintes réglementaires** avec l'abrogation du compte pénibilité, du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source (qui complexifiera la vie des chefs d'entreprise), la neutralisation des seuils sociaux, la fusion des organes de représentations sociaux,... Nous avons besoin d'un big bang dans ce domaine, faire souffler sur l'ensemble du programme économique un esprit de liberté. La France et son économie étouffent sous les réglementations, les prélèvements. Il y a désormais un besoin vital à redonner leur liberté à ceux qui entreprennent, qui produisent, qui investissent et que l'on renverse la perspective en mettant l'Etat à leur service.
- **L'augmentation de l'offre de travail.** La France se caractérise par le plus faible nombre d'heures travaillées par habitant de tous les pays de l'OCDE avec 609 heures contre 708 en Allemagne, 806 aux Etats-Unis, 976 en Suisse. Le fait qu'elle souffre d'un des taux de chômage les plus élevés démontre l'illusion du partage du travail. La création de richesse et la résorption du chômage sont conditionnées par l'augmentation du nombre

¹ Etude « Taxations Trends in the European Union »

d'heures travaillées à l'échelle du pays. Les différents programmes y répondent bien par la flexibilisation du temps de travail et le recul de l'âge de la retraite, qui génère en outre de substantielles économies. Il nous paraît intéressant de retenir par ailleurs la proposition de création d'emplois rebonds (rémunérés en dessous du Smic horaire avec maintien des minima sociaux) de Bruno Le Maire qui peut permettre de reconnecter avec le monde du travail les personnes qui en sont très éloignées.

- **Une réduction de la dépense publique d'ampleur** avec des objectifs annuels qui nous amèneront en fin de quinquennat entre 85 et 100 milliards €, ce qui conditionne le redressement de la croissance et de l'emploi en dégageant les moyens de financer les allègements des charges et d'impôts des entreprises. On note également une grande convergence sur les moyens à mettre en œuvre, en particulier, la mise en place d'une allocation sociale plafonnée permettant de réduire considérablement les dérives du système actuel, la réinstauration de jours de carence pour la fonction publique, le recul de l'âge de la retraite. Toutefois, les méthodes restent à préciser. La Fondation Concorde estime que la réduction de la dépense publique de l'Etat ne peut que résulter de la suppression et la simplification des dispositifs réglementaires. Finalement, simplification pour les citoyens et les entreprises et économies vont de pair.

Cela nécessite :

- L'implantation dans chaque ministère d'une équipe externe, dirigée par un responsable de haut niveau. En effet, cette tâche de réforme ne doit pas être confiée aux directions d'administration centrale qui ne sont pas en mesure de faire des propositions suffisamment fortes.
- Une structure d'animation interministérielle dépendant du Premier ministre pour piloter les responsables de chaque mission et coordonner les décisions gouvernementales.
- Un comité composé de personnalités extérieures et de parlementaires pour « challenger » dans tous les domaines les propositions. Il devrait être en mesure de demander des réexamens, et la mise à l'étude de nouveaux sujets.

En ce qui concerne l'équilibre entre recettes et dépenses publiques, un redressement rapide est nécessaire. La Fondation Concorde considère que l'on ne peut continuer à parier sur un maintien des taux bas, avec le relèvement des taux qui s'amorce, la probable

remontée des cours du pétrole et l'échéance du mandat de Mario Draghi à la tête de la BCE en 2019.

Au total, la convergence des programmes constitue un socle solide pour réussir l'alternance.

Cinq enjeux semblent toutefois insuffisamment pris en compte :

1. LA NECESSAIRE REINDUSTRIALISATION DU PAYS

La France a arrêté de produire au début des années 2000 avec la mise en place des 35 heures. Depuis, ses parts de marché dans les exportations mondiales n'ont cessé de reculer. **Nous ne produisons pas plus de produits manufacturés qu'en 1996 alors que notre propre consommation de ces biens a augmenté de plus de 60% depuis cette date !**

En fait, la France a fait l'impasse sur son industrie, considérant qu'elle n'était que le vestige du passé, que l'avenir était dans le numérique « en soi », et que la création d'emplois résidait dans les services. D'où l'importance des politiques de baisse des charges sur les bas salaires. L'impasse sur l'industrie se révèle par sa quasi-absence dans les programmes des candidats. Or, nous sous-estimons gravement l'importance de l'industrie pour un pays. Elle:

- **génère beaucoup plus de gains de productivité que les services (entre 1996 et 2007, 3,1% contre 0,5%) et donc conditionne la croissance.**
- **assure le pouvoir d'achat extérieur des nations en représentant 70% de tout ce qui s'échange dans le monde. Ainsi, le chômage français découle indirectement de la régression de notre industrie et des déficits extérieurs qu'elle crée.** Nos déficits extérieurs amputent directement notre croissance de 0,1 à 0,5% selon les années. En outre, la contrainte d'équilibre extérieur (notre balance commerciale des biens et services est désormais déficitaire) nous impose une croissance faible inférieure à celle de la zone euro. Cet effet récessif devrait s'accroître dans les années qui viennent avec la remontée du prix du pétrole. **Tant que nous n'aurons pas réparé notre moteur industriel, tant que nous n'aurons pas réorienté notre modèle économique vers le marché mondial (qui croît beaucoup plus vite que le marché national), nous ne pourrons pas créer d'emplois sans nous endetter, sauf à accepter d'importantes baisses de salaire.**
- Enfin, l'industrie offre de bons salaires.

Nous bénéficions d'une fenêtre d'opportunité unique pour réaliser cette relance productive :

- L'automatisation et la robotisation incitent à relocaliser la production dans les pays développés au plus près des consommateurs. Le mouvement de segmentation des chaînes de valeurs à l'échelle du monde s'est interrompu. On l'observe avec la stagnation des échanges internationaux.
- La volonté des peuples des pays occidentaux touchés par les délocalisations industrielles de produire à nouveau sur leur territoire se cristallise politiquement avec le Brexit et l'élection de Donald Trump.
- Grâce au crédit d'impôt et recherche, nous avons maintenu un important effort d'innovation qui ne débouche pas pour le moment sur de la production sur le sol national du fait des charges et du coût du travail mais qui représente un important potentiel de relance.
- Les technologies comme l'impression 3D ou l'impression adiabétique pour lesquelles la France possède des atouts vont rendre obsolètes une partie de l'outil de production (les machines-outils) de notre partenaire/concurrent, l'Allemagne, et « rebattent les cartes ».
- L'industrie revient à la pointe de l'innovation et de la transformation de la société avec par exemple les véhicules autonomes ou l'internet des objets qui suscite en permanence la création de nouveaux produits et de nouveaux services.

La Fondation Concorde précise un programme spécifique pour réindustrialiser le pays, consistant à rendre compétitif et attractif le secteur productif exposé à la concurrence internationale en y consacrant 27 milliards € dès le début du quinquennat et cela rapidement pour donner à notre pays l'énergie et l'ambition de reconstituer en deux ou trois décennies notre place dans le système de production mondiale et assurer pour l'avenir croissance, emploi et notre rang dans l'économie mondiale, seule garantie d'un retour à la croissance.

L'opportunité et l'enjeu nous semblent tellement importants qu'il nous paraît d'abord absolument nécessaire de recréer un ministère de l'industrie de plein exercice, à qui sera rattaché l'énergie, laquelle constituera un autre enjeu lourd du quinquennat avec la filière électronucléaire.

2. L'ADAPTATION DU PAYS A LA REVOLUTION NUMERIQUE

Si ce socle de convergence des programmes est à même de réparer la machine économique, il ne paraît pas en situation de la changer pour adapter notre pays et notre économie à la 3^{ième} révolution industrielle. Pourtant, ces programmes en contiennent déjà des prémisses :

- Pour Alain Juppé, l'implantation dans chaque ministère de « task forces » digitales, plateformes citoyennes qui font remonter les propositions de ceux qui vivent les complexités au quotidien, inspirées de l'initiative du Président Obama.
- Bruno Le Maire fonde, à juste titre, son programme d'économies sur « une administration digitale moins coûteuse et plus efficace » en développant la culture numérique des managers publics, en intégrant la dimension numérique dans toute réforme et en reconfigurant les services publics grâce au numérique.
- Nathalie Kosciusko-Morizet propose de refonder le RSI et le couplage d'un revenu de base pour tous les Français avec un impôt proportionnel à 20% dès le premier euro pour accompagner la mutation du salariat à l'activité.
- Jean-François Copé propose la fusion des professions libérales, des indépendants et des autoentrepreneurs en dessous de 200 000 € de chiffre d'affaires et l'attribution d'un numéro de SIRET personnel dès l'âge de 16 ans pour faciliter l'activité.

Ces propositions doivent être considérées avec la plus grande attention car leur mise en œuvre conditionne probablement l'adaptation de notre pays à la nouvelle compétition mondiale.

3. LA REFORME DU PARITARISME

Absence de représentativité, coûts de gestion élevés, le paritarisme français est en bout de course. Sa structuration (700 branches professionnelles !) et son fonctionnement ne correspondent plus du tout à l'état de l'économie et à sa dynamique. La majorité des entreprises qui se créent sont bien incapables de savoir de quelles branches elles relèvent ! On peut légitimement imputer au paritarisme le blocage de toutes les réformes en matière de « flexibilité ». Au contraire même, il ajoute de manière continue de nouvelles contraintes (par exemple sur le travail à

temps partiel) qui rigidifient l'emploi et alourdissent le coût du travail.

Il faut renvoyer à l'Etat ce qui relève de sa responsabilité, par exemple l'assurance chômage et confier au marché ce qu'il pourra réaliser de manière plus efficace comme les protections sociales complémentaires, la formation ou le logement.

Il faut localiser la négociation sociale au plus près des réalités du terrain, dans l'entreprise, permettre les candidatures libres à la représentation sociale, donner la possibilité de recourir au referendum d'entreprise.

4. LA PRIORITE A LA FORMATION

En comparaison avec les autres pays de l'OCDE, la France se caractérise par un niveau éducatif et un niveau de qualification particulièrement médiocres qui handicapent son économie, alors que nous entrons de plein pied dans la troisième révolution industrielle. A travers l'allègement des charges sociales sur les bas salaires, nous prenons acte de cet état de fait en cherchant à développer des emplois adaptés à notre faible niveau de qualification. **Ne vaudrait-il pas mieux améliorer le niveau de qualification des français via une formation professionnelle efficace ?**

Faute de formation d'une qualité suffisante, de nombreux postes ne sont pas pourvus dans l'industrie malgré un niveau de salaire supérieur à la moyenne. Et nous sommes en train de manquer la robotisation de la production et donc sa relocalisation avec deux à trois fois moins de robots par salarié que nos rivaux.

La capacité à intégrer et à diffuser les innovations technologiques dans l'économie représente un potentiel de croissance supplémentaire de 0,5 point.

Pour que la formation professionnelle joue pleinement son rôle d'adaptation aux mutations de l'emploi, nous devons confier aux entreprises la définition des formations et leur donner la possibilité de créer leur propre formation professionnelle, comme en Allemagne, afin de développer les compétences internes sur le lieu de production en accompagnement d'une stratégie d'innovation technique ou organisationnelle (proposition de François Fillon). Nous devons également :

- Réaffecter drastiquement les budgets vers le secteur privé, les métiers en tension et les demandeurs d'emplois.
- Améliorer en amont la qualité des formations initiales et faire émerger un vrai marché de la formation professionnelle transparent quant aux coûts et aux résultats des formations.

- Sortir la formation du cadre de la gestion paritaire en couplant réforme du financement de la formation professionnelle et réforme du financement des organisations patronales et syndicales.

- Lancer immédiatement un plan stratégique de formation pour les métiers industriels en tension qui bloquent la relance productive.

Il est symptomatique de constater que pour tous les métiers industriels et autres, le métier de régleur de machines-outils soit le plus en tension. Il constitue un véritable goulot d'étranglement pour la production sur le territoire français !

5. LA FRACTURE TERRITORIALE

Suite à la désindustrialisation du pays, à la nécessaire adaptation des structures administratives, **298 aires urbaines sur les 771 du pays perdent leurs habitants.** Ce sont des villes petites et moyennes qui voient leurs centres se vider de leurs commerces. **Cette fracture territoriale conjugue désespérance et vote de dépit.** Elle n'est nullement prise en compte dans les propositions des candidats alors qu'elle nécessite une politique spécifique en termes d'allègement des contraintes, de politiques du logement axées sur la réhabilitation, de couverture numérique, de création d'un fonds d'investissement pour revitaliser les territoires en accompagnement des réseaux d'entrepreneurs.

L'essentiel de l'effort devant au final porter vers la consolidation et la multiplication des entreprises.

Dans chaque territoire, les entrepreneurs, les syndicats patronaux, les clubs devront élire un « conseil » en mesure de définir les stratégies locales et de coordonner les différents efforts en s'appuyant en particulier sur l'ambition locale. Ces forces réunies permettront de coopérer systématiquement avec les centres de recherches des grandes écoles et Universités de façon à mettre à disposition du tissu productif, PME et TPE, les compétences de l'enseignement supérieur (école d'ingénieurs, de gestion, etc.) sous forme de missions. L'apport de ces nouvelles compétences permettra au développement économique de changer de rythme et aux entrepreneurs de gagner en confiance, en leur permettant en particulier de prendre le tournant numérique qui va transformer les productions traditionnelles.

Il s'agit avant tout d'un défi d'organisation.